



IDENTIFICATION DES PRIORITES DE L'IRI-RDC POUR L'ANNEE 2024

L'Initiative Interreligieuse pour les Forêts tropicales de la République Démocratique du Congo, IRI-RDC en sigle a débuté l'année par des réunions avec une équipe des Experts l'ayant accompagné dans le processus du Forum Electoral sur les forêts. L'objectif de ces réunions était de : **(i) évaluer le Forum Electoral sur les forêts qui a connu la participation de trois candidats président de la République et la signature des actes d'engagement de 6 candidats présidents de la République ; (ii) planifier les actions de plaidoyer auprès du Candidat président élu pour intégrer dans son programme d'action les questions liées à la protection des forêts et des Communautés locales et Peuples Autochtones Pygmées dépendantes de ces dernières ; (iii) Appuyer l'équipe de Facilitation d'identifier les actions prioritaires de son Plan d'action 2024.**

Quatre réunions ont été organisées le 12, le 15, le 18 et le 24 janvier 2024 au cours desquelles 10 personnes représentants 5 structures parmi lesquelles le secteur privé ont pris part. Ces réunions ont permis à l'IRI-RDC de se fixer comme actions prioritaires : (1) Analyse du programme de Campagne du Chef de l'Etat réélu et proposition d'une note de contribution à ce programme sur les aspects liés aux forêts et aux Communautés Locales ; (2) Organisation d'une action de sensibilisation des Leaders religieux et la signature d'une charte par ces derniers lors de la Journée internationale de la Terre, célébrée chaque année le 22 avril, intitulée « Forum des Croyants pour la Terre ». Les contributions assorties de ces réunions seront présentées à la réunion du Conseil consultatif.



PARTENARIAT POUR LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU TRAVAIL DE L'IRI-RDC



Protocole d'Accord

ENTRE :

Initiative Interreligieuse pour les Forêts Tropicales en République Démocratique du Congo (IRI RDC, en sigle), d'une part, et ci-après dénommé « facilitation IRI-RDC » ayant ses bureaux à Kinshasa, avenue Mont Virunga N° 59, Commune de la Gombe, ici représentée par le Révérend **Matthieu YELA Bonketo**,

Facilitateur ;

ET :

d'autre part la Commission Episcopale Communication Sociale de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, et ci-après dénommée « Groupe CECOS PRESSE » ayant ses bureaux à Kinshasa, avenue Mont Virunga N° 59, Commune de la Gombe, ici représenté par l'Abbé **Guy MASIETA**, Secrétaire Exécutif

Pour Faciliter la vulgarisation et la sensibilisation à travers les médias, l'Initiative Interreligieuse pour les forêts tropicales de la République Démocratique du Congo (IRI-RDC), a signé en date du 14 décembre 2023, un « **Protocole de Collaboration entre l'IRI RDC et la Commission Episcopale pour la Communication Sociale de la CENCO (CECOS-CENCO)** ». Partenaire fidèle depuis le lancement de l'Initiative en RDC, la CECOS s'est engagée à accompagner les Chefs religieux dans la diffusion de l'information de masse en mettant à leur disposition tous les moyens nécessaires pour la sensibilisation, la formation et le plaidoyer sur **(i) l'importance des forêts, (ii) les conséquences de la déforestation, enfin (iii) la restauration de l'écosystème forestier.** La CECOS est un groupe de presse qui compte 7 chaînes de télévision partenaires et 4 Radios FM, des Chaînes YouTube et autres plateformes numériques. Ce même processus est en cours du côté l'Eglise du Christ au Congo qui dispose une chaîne de Télévision, un Radio FM et d'autres Plateformes numériques dont la Chaînes YouTube, la Page Facebook, etc. qui a contribué positivement lors du Forum Electoral sur les Forêts. Ce partenariat n'est que le début et un modèle pour les autres réseaux médiatiques qui pourront accompagner l'IRI-RDC dans la quête des solutions durables la protection des forêts.



PARTICIPATION DE L'IRI-RDC AUX ETATS GENERAUX DES FORETS

FOLLOW IRI RDC ON SOCIAL NETWORKS



@lirdc



@lirdc



@lirdc

La République Démocratique du Congo a organisé à travers le Ministère de l'Environnement et le Développement Durable les Etats généraux sur la Forêts du 18 au 22 janvier 2024 à Kinshasa. Cette activité a été ouverte par la Ministre d'État, Ministre de l'Environnement et Développement Durable Ève BAZAIBA à l'hôtel du Fleuve sous le thème « les forêts de la RDC, nouvelle locomotive de son développement durable et de l'équilibre planétaire ». Les Etats Généraux des Forêts (EGF) ont connu la participation de plusieurs parties prenantes venues de tous les coins de la RDC dont les ambassadeurs, les membres de la société civile parmi lesquels le Facilitateur National de l'IRI-RDC, les Coordinateurs Provinciaux de l'Environnement et les corps scientifiques. Les EGF avaient comme objectifs :

(1) Lever des options fondamentales susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique dans le secteur forestier dont la contribution au budget national reste encore faible ; (2) Fournir toutes les informations relatives aux écosystèmes forestiers, notamment aux données de productions forestières ; (3) Contribuer à la réalisation d'un diagnostic complet de l'état des lieux de la gestion des forêts ; (4) Élaborer une vision prospective (politique forestière nationale) de gestion durable. Celle-ci devra servir entre autres à la révision du Code forestier ainsi qu'à l'élaboration des plans et stratégies du secteur ; (5) Examiner les possibilités de la levée du moratoire en vue de l'attribution des nouvelles concessions forestières industrielles en définissant et adoptant une feuille de route concertée et consensuelle.

Lors de son discours, la Ministre a identifié certaines contraintes qui

affectent le secteur forestier à savoir : (i) la mauvaise gouvernance et/ou l'insuffisance de moyens de contrôle forestier; (ii) la non application de la réglementation relative au transport des produits forestiers et/ou la quasi-inexistence des infrastructures et des moyens de transport fluvial ou routier ; (iii) l'absence de coordination entre les intervenants du secteur bois de chauffe et/ou l'indisponibilité d'études et travaux sur certaines thématiques émergentes et (iv) la persistance des zones d'insécurité et/ou les conflits des terres. Une Task Force a été mis en place pour conduire les travaux de six thématiques en vue de permettre aux participants à ces assises, d'approfondir des réflexions autour de ces thématiques en y formulant des recommandations dans l'idéal d'asseoir un développement durable et digne de son nom dans la gestion des forêts de la République Démocratique du Congo. Les thématiques ci-après ont été retenu : (a) la gouvernance forestière, (b) l'exploitation forestière, (c) la conservation forestière, (d) la transversalité forestière, (e) la légalité, la transparence, la traçabilité du bois et l'application de la loi forestière, (f) la fiscalité et parafiscalité forestière.

Lors de travaux en groupe thématique, l'IRI-RDC a contribué positivement aux recommandations de ces assises permettant d'améliorer la gouvernance forestière et d'accroître la contribution du secteur forestier à l'économie nationale, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et les effets néfastes du changement climatique, avec un accent particulier sur la lutte contre la déforestation dont la principale est la révision du cadre légal dans le secteur forestier.

<https://medd.gouv.cd/wp-content/plugins/download-attachments/includes/download.php?id=7755>

Au vu des résultats des Etats généraux des Forêts, l'IRI-RDC s'est engagée à



suivre de près la mise en œuvre des recommandations et accompagnée les Gouvernants et les Gouvernés à jouer leur rôle active dans l'amélioration de la gouvernance forestière.



TRAVAIL AVEC LE CONSEIL NATIONAL DES RELIGIONS POUR LA PAIX POUR L'IMPLICATION ET L'APPROPRIATION DU TRAVAIL DE L'IRI-RDC SUR LA PROTECTION DES FORETS PAR SES STRUCTURES MEMBRES

Le Conseil National des Religions pour la Paix (CNRP en sigle) est une structure qui regroupe un certain nombre des confessions religieuses. Dans le cadre de l'Initiative Interreligieuse pour les Forêts tropicales, le CNRP est membre du Conseil consultatif afin de porter la voix d'autres confessions qui ne participent pas aux réunions de cet organe. C'est dans ce cadre que le Facilitateur National de IRI RDC a eu une séance de travail avec le Secrétaire Général du CNRP en date du 30 janvier 2024 avec *comme objectif de mobiliser les confessions religieuses autour du plaidoyer pour le 7ième engagement du Président de la République réélu afin d'intégrer les questions liées à la protection des forêts et des communautés locales et Autochtones pygmées qui y vivent.* Sur ce, le Secrétaire a fait savoir que le CNRP a connu l'adhésion d'autres confessions religieuses et cela a fait augmenter le nombre des structures membres. L'autre échange a porté sur les activités qui devraient être réalisées en synergies afin de capitaliser les énergies et accorder un espace à l'IRI-RDC pour sensibiliser et appeler à l'action pour la protection des forêts. Le Secrétaire général a salué l'approche présentée par le Facilitateur dans l'optique de faire connaître les rôles des Chefs religieux dans la lutte contre la déforestation et a promis l'implication des toutes les confessions religieuses dans le processus du plaidoyer pour l'intégration des questions forestières dans l'agenda du Chef de l'Etat réélu.



Facilitateur National IRI-RDC



Secrétaire Général du CNRP